

RÉALISATION D'UN ACCORD AVEC L'ASSOCIATION THAÏLANDAISE DES PRODUCTEURS DE BIOPLASTIQUES

Parmi les grands points de cet accord, le partage du savoir-faire, l'accent mis sur les systèmes de certification et le développement conjoint du marché.

Rome, 14 juin 2012 – Marco Versari, président d'Assobioplastiche, et le professeur Phietoon Trivijitkasem, président de la THAI Bioplastics Industry Association (TBIA – Association thaïlandaise des industries bioplastiques), ont signé hier un accord-cadre (protocole d'entente) qui prévoit une collaboration entre les deux associations d'une durée de 5 années.

Aux termes de cet accord, Assobioplastiche et TBIA collaboreront pour mener les actions suivantes :

1. partage du savoir-faire dans les domaines du compostage industriel et de la gestion des déchets ;
2. mise en œuvre de systèmes de certification et de normes de qualité de référence pour l'ensemble du secteur des bioplastiques ;
3. coordination et mise en place d'activités conjointes de recherche, de développement du marché et de politiques environnementales ;
4. développement d'initiatives commerciales, de formation et de networking.

« Grâce à l'innovation technologique, à l'intérêt croissant pour les thématiques environnementales et à des politiques toujours plus orientées vers le développement durable, les industries italienne et européenne des bioplastiques se développent à un rythme soutenu et offrent de nouvelles opportunités de collaboration internationale. L'accord conclu aujourd'hui créera une plateforme d'échange de technologies de pointe et, surtout, contribuera fortement à la mise

au point de certifications et de normes de qualité indispensables à la définition précise et sans équivoque de règles de référence pour les producteurs de bioplastiques », a déclaré Marco Versari, président d'Assobioplastiche.

Le professeur Trivijitkasem a affirmé : « La signature de ce protocole d'entente dans la direction qu'a suivie cette association depuis sa création. La TBIA œuvre d'arrache-pied à la promotion de l'utilisation des plastiques compostables et au développement de nouvelles pratiques visant à réduire l'impact des déchets. Sous peu, la Thaïlande mettra en œuvre de nouvelles normes de valorisation par compostage qui reprendront le contenu de la norme ISO 17088. »

D'après M. Supachai Lorlowhakarn, directeur de l'Agence nationale pour l'innovation (NIA), « la Thaïlande entend devenir le centre d'excellence asiatique pour le développement d'une industrie des bioplastiques. L'étude des bonnes pratiques de gestion des déchets et des ressources est fondamentale pour la création de cercles vertueux de développement durable. »

Service de presse

Francesca De Sanctis – fdes62@hotmail.com – info@assobioplastiche.org

Tél. portable : +39.340.1166426

